



PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

Québec Destination affaires offre un soutien technique et financier aux organisateurs d'événements dans la préparation et la présentation de la candidature de Québec en vue de l'obtention d'un congrès américain ou international. Voici les critères d'admissibilité :

Organismes

- Comités organisateurs locaux de congrès américains et internationaux officiellement mandatés par l'association ou l'organisation concernée.
- Promoteurs d'un nouvel événement américain et international.

Marchés

- Congrès américain : clientèle dont 30 % des participants proviennent de l'extérieur du Canada.
- Congrès international : clientèle provenant de deux pays et plus, dont 30 % des participants proviennent de l'extérieur du Canada.
- Groupe de 300 personnes minimum.
- Durée de trois jours minimum.

Montants*

- Janvier à avril, juillet et août, décembre : 10 \$ par participant.
- Mai et juin et septembre à novembre : 7,50 \$ par participant.
- Maximum admissible : 7 500 \$.

* Historique des trois dernières éditions requis.

Exemples de dépenses admissibles

Pour un représentant du comité organisateur local, les dépenses admissibles lors d'un voyage de présentation de la candidature à l'instance décisionnelle de l'association incluent :

- Le transport aérien.
- Le transport local.
- L'hébergement (durée du congrès seulement).
- Les repas (per diem accordé).
- L'inscription au congrès.



Remarques

- Seules les dépenses engagées après l'acceptation de la demande d'aide pourront être considérées aux fins de remboursement.
- En fonction du financement attribué, le remboursement des dépenses engagées se fera sous présentation des pièces justificatives seulement.
- Lorsque la candidature est gagnée, l'admissibilité au programme d'appui à la promotion et au programme d'accompagnement par un organisateur professionnel de congrès est possible.
- L'appui financier non utilisé lors de la présentation de la candidature est non transférable.